

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêt



Accueil > Société

# Affaire Picasso: cinq ans de pris sursis requis contre l'ex-électrici

AFP 11 FÉVRIER 2015 À 20:28 (MIS À JOUR : 12 FÉVRIER 2015 À 19:29)



Pierre Le Guennec, accusé d'avoir subtilisé des oeuvres de Picasso arrive à son procès à Grasse, le 10 février 2015 (Photo Valery Hac)

Cinq ans de prison avec sursis ont été requis jeudi à l'encontre de l'ex-électricien Pierre Le Guennec

Danielle, soupçonnés du «recel» de 271 œuvres volées de Picasso entreposées pendant 40 ans dans la France.

«Nous avons affaire à un délit particulier, au préjudice de l'Humanité», a lancé le représentant du Laurent Robert, après trois jours de procès devant le tribunal correctionnel de Grasse, qui rendra

Les époux septuagénaires ont porté préjudice à «la confiance» et à «la mémoire» de Pablo Picasso appelant à une sanction équilibrée pour des prévenus «totalement dépassés» et qui «n'ont pas grand chose à faire».

Le prévenu Pierre Le Guennec, sourcils froncés et expression perplexe durant tout le procès, essuie l'humiliation de demander au président du tribunal Jean-Christophe Bruyère s'il est déjà condamné...

Le couple de septuagénaires soupçonné de «recel de biens provenant d'un vol» soutient mordicus que les œuvres entreposées dans un carton dans son garage durant 40 ans sont bien cadeau de Jacqueline, dernier fait en 1971 ou 1972 dans son mas de Mougins.

Le procureur Laurent Robert a exprimé «une certaine frustration de se dire qu'on ne connaîtra jamais la vérité» et une satisfaction d'en finir avec cette mystification qu'on a bien voulu propager pendant cinq ans.

Il n'a «aucun doute de la culpabilité des époux». «La quantité des œuvres est incompatible avec ce qu'on a conclu tous les témoins directs, proches et experts cités à la barre. Et l'épisode de ce don, insuffisamment émaillé de «nombreuses contradictions».

Dans le capharnaüm des maisons de Picasso, «il y a des milliers d'œuvres, il y en a partout, la dis pas nécessairement remarquée», avance le procureur Robert.

Néanmoins, «aucun élément de l'enquête n'a permis de confondre l'auteur de ce ou ces vols», a-t commenté les spéculations de certains avocats de la partie civile décrivant Pierre le Guennec cor par des marchands d'art peu scrupuleux, tentant d'écouler des œuvres volées en grande quantité l'ex-chauffeur de Picasso.

- un pion manipulé par des marchands d'art véreux ? -

«Ce sont des œuvres volées» et les époux Le Guennec véhiculent «les mensonges les plus énorme auparavant Me Jean-Jacques Neuer, avocat de Claude Ruiz-Picasso, portrait craché de son père a Guennec.

Maya Widmaier-Picasso (fille de Marie-Thérèse Walter) et Catherine Hutin-Blay (fille de Jacquel rencontre avec Picasso) l'encadrent, insolite réunion de famille en l'absence des trois autres hérit Bernard.

«Le Guennec, on lui a dit +il n'y a pas de risques, on vous donne un billet, allez demander des cer suppute Me Neuer.

En septembre 2010, le couple de retraités de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes) avait fait le voya présenter son trésor à Claude Picasso, en charge de l'authentification et du droit moral des œuvre l'artiste avaient immédiatement porté plainte.

La pièce manquante du «puzzle» serait le flamboyant ex-chauffeur de Picasso, Maurice Bresnu di vendu avant sa mort en 1991 des dizaines d'œuvres de Picasso présentées comme des dons, avanc

Trois proches de Nounours, entendus par le parquet de Grasse dans le cadre de réquisitions supp confidences de Bresnu se vantant d'avoir volé Picasso. Reste que l'instruction a finalement écarté allégués.

«Les vols ne sont pas démontrés», insiste Me Charles-Étienne Gudin, l'un des trois avocats de la une relaxe du couple et la restitution du cadeau saisi.

«Un cadeau maudit, empoisonné», a reconnu Me Évelyne Rees. «Je défends deux personnes hon bataillon d'experts éminents ont pour seul bouclier leurs souvenirs». «Si Pablo Picasso et Jacquel salle, ils seraient de leur côté!», a-t-elle conclu, suscitant une exclamation amusée de Maya Picass

**AFP**



## COMMENTAIRES

2 suivent la conversation



**Plus récents** | Plus anciens | Top commentaires